
Synthèse formation BTS CG 17 mars 2022

Chères collègues, chers collègues,

Ce fut un réel plaisir de se retrouver jeudi 17 mars 2022 dans le cadre de notre formation des professeurs de BTS CG. Nous avons pu mettre à jour certaines de nos connaissances, échanger sur notre métier, nos pratiques et bien d'autres sujets encore ! Nous avons ainsi pu mesurer l'intérêt de se voir en présence les uns des autres... et pas uniquement derrière nos écrans...

Merci beaucoup pour votre participation active.

Vous trouverez ci-dessous, une synthèse des points de vigilance qui sont ressortis lors de nos échanges ainsi que les réponses aux questions restées en suspens lors de cette journée de formation.

I. Épreuve E42 ponctuel

Points de vigilance :

- Présenter les situations professionnelles suffisamment riches pour pouvoir varier les questions posées aux candidats.
- S'assurer de pouvoir utiliser le logiciel (PGI, Excel...) sur lequel les missions de la SP ont été réalisées afin de pouvoir les présenter, les expliquer et effectuer les manipulations demandées par le jury.

Questions / réponses :

L'utilisation du PGI est-elle obligatoire ?

L'utilisation du PGI est obligatoire avec l'utilisation d'au moins 2 modules afin de montrer son impact sur le SIC et ceci au moins dans une des 3 SP éligibles présentées à l'examen.

Il est dans l'intérêt du candidat que chaque SP présentée utilise au moins 2 modules du PGI.

Rappel :

Chaque fiche de situation professionnelle doit couvrir au moins deux processus + Processus 7

L'ensemble des processus 1, 2, 3, 4 et 7 doivent être couverts dans les trois SP présentées par le candidat.

Peut-on demander aux étudiants de fournir les énoncés des situations professionnelles présentées ?

Oui, il est conseillé aux candidats de joindre à la fiche de situation professionnelle l'énoncé complet de la SP présentée. (Contexte, de la SP, liste des missions demandées, accès aux logiciels ...) afin d'éclairer le jury lors de l'interrogation.

II. Épreuve E5 ponctuel

Points de vigilance :

- Exposer le déroulement de l'épreuve aux candidats : il est souhaitable d'expliquer aux candidats le déroulement de l'épreuve a minima quand ils vont en loge en préparation (présentation du travail effectué, question de cours, aléa...).
- Fournir l'énoncé pour chaque fiche SP : Le jury ne connaît pas les sujets pour les candidats ponctuels. Il est conseillé au candidat de l'annexer à la fiche SP afin que le jury puisse demander un aléa qui soit réaliste avec le sujet et éviter au candidat un stress avec des questions préalables incohérentes.
- Harmoniser les énoncés des SP présentés : certains sujets sont des petits exercices de cours, d'autres sont très longs. Il est nécessaire d'harmoniser. Attention, un sujet très court peut être préjudiciable pour le candidat car le jury peut élargir le sujet.

Questions / réponses :

Pour favoriser la préparation de l'exercice : peut-on demander aux centres ou aux candidats de nous fournir les énoncés en plus des fiches de situations professionnelles : cela nous permettra de créer un exercice cohérent et souvent moins déstabilisant pour le candidat ?

Oui, il est conseillé aux candidats de joindre à la fiche de situation professionnelle l'énoncé complet de la SP présentée. Cela permettra au jury de préparer une fiche de travail cohérente avec les données du contexte du candidat.

Au niveau des questions de cours que l'on peut poser lors de cette épreuve : doit-on rester strictement sur les notions traitées dans la situation professionnelle ? Peut-on aller un petit peu plus loin ?

Exemple : pour une SP sur les coûts complets, peut-on demander aux étudiants s'ils connaissent une autre méthode de calcul de coûts ? Peut-on leur demander s'ils connaissent les grands principes de la méthode ABC ? Les différences avec la méthode des centres d'analyse ? (Quel est notre degré de latitude à ce niveau ?)

Il est possible de poser toutes les questions se rapportant à la SP présentée par le candidat y compris des notions connexes (sans calculs supplémentaires).

III. Épreuve E6 : Structure formelle et contenu écrit professionnel

Points de vigilance :

1 Structure formelle de l'écrit professionnel

- La présentation, la pagination, l'expression et l'orthographe de l'écrit professionnel doivent être soignés.
- La police de caractère doit être comprise entre 10 et 12.
- Éviter d'insérer trop de pages écran ou de schémas dans l'écrit professionnel. L'étudiant pourra, en revanche, les apporter le jour de l'épreuve pour illustrer ses propos et rendre ainsi plus dynamique sa prestation orale.
- Des écritures comptables peuvent être présentées, à condition que leur nombre soit limité et qu'elles présentent un réel apport dans la compréhension du processus envisagé. Si elles ne diffèrent pas d'écritures "standard" vues dans le cadre des cours, il ne faut pas les introduire dans l'écrit professionnel.
- Ne pas être trop exigeant sur le diagramme "événements-résultats" tant au niveau du formalisme que du contenu. La présentation de ce dernier peut prendre plusieurs formes et être réalisée à partir de plusieurs logiciels.
- Veiller à rendre la plus claire possible la présentation du passeport professionnel : difficultés parfois à le lire le jour de l'épreuve.

2 Contenu écrit professionnel

- Les étudiants doivent davantage utiliser le "je" dans la rédaction de l'écrit professionnel afin de rendre compte de leurs travaux/actions, dans le processus envisagé.
- Difficultés des étudiants à rendre compte de l'analyse du processus.
- Difficultés des étudiants à identifier et rendre compte de la veille informationnelle.
- Difficultés à faire le lien entre le processus et la veille informationnelle.

Questions / réponses :

Est-ce que nous pouvons valider, lors de la commission de réception des dossiers, un passeport professionnel sciemment non signé par le professeur pour signifier un manque de sérieux de la part de l'étudiant ?

La non signature du passeport professionnel entraîne la non validation du dossier au moment de la commission de validation. Si le professeur a des réserves à formuler sur le passeport professionnel de l'étudiant qu'il a en responsabilité, il doit signer le passeport mais en formulant des observations qui pourront éclairer le jury sur la fiabilité des éléments présentés par son étudiant.

IV. Épreuve E6 : Questionnement écrit professionnel et parcours de professionnalisation

Points de vigilance :

1 Questionnement écrit professionnel

- Le temps d'interrogation est en principe de 15 minutes pour l'écrit professionnel et 15 minutes pour le parcours de professionnalisation. En pratique : 20 minutes / 10 minutes.
- Ne pas dépasser les 30 minutes d'interrogation.
- Un diaporama de présentation n'est pas utile pour cette épreuve.
- Il faut, au début de l'épreuve, laisser un petit temps au candidat pour présenter la structure dans laquelle il a fait son stage (ou son alternance) ainsi que les grandes lignes du processus envisagé.
- Ne pas hésiter à valoriser la communication écrite lorsque le rapport présenté le permet.
- Ne pas poser de questions techniques sur le schéma "événement-résultat".
- Difficultés à évaluer le questionnement sur la veille informationnelle.
- La présence d'un professionnel est bienvenue mais augmente parfois le temps de l'évaluation.

2 Questionnement parcours de professionnalisation

- Ne pas entrer dans le détail technique des situations présentées dans le passeport professionnel mais insister plutôt sur le retour d'expérience et la curiosité.
- Parfois, pour les alternants, peu de compétences sont renseignées/validées, dans le passeport professionnel.

Globalement, pour cette épreuve, une note inférieure à 10 est liée soit à de réels problèmes de communication ; soit à une absence de maîtrise du fond (ou les deux).

V. Épreuve engagement étudiant

Points de vigilance :

1 Fonds et forme du dossier

- L'engagement étudiant peut-être ponctuel ou régulier.
- L'engagement doit être volontaire (bénévole ou avec une indemnité minime). L'étudiant ne doit pas avoir signé de contrat de travail.
- La fiche d'engagement étudiant doit être obligatoirement annexée au dossier, support de l'épreuve E6.

2 Déroulement de l'épreuve et questionnement

- Marquer une coupure distincte entre la fin de l'interrogation de E6 et l'interrogation de l'EF3.
- Il ne faudrait pas que la notation de E6 soit influencée par l'EF3 et inversement.

Questions / réponses :

Lors de l'oral : si un candidat souhaite présenter un diaporama, des extraits vidéo...doit-il apporter son propre matériel ?

Oui, le candidat est responsable du bon fonctionnement de son matériel.

Comment peut-on être certain que l'étudiant a réalisé l'engagement en question ?

Le jury s'assure que le candidat a réalisé son engagement en lui demandant de décrire l'entité et les tâches qu'il a dû réaliser, les responsables avec lesquels il a eu des interactions, l'organisation hiérarchique de l'organisation ... (prendre appui sur les éléments renseignés par le candidat dans la fiche EF3 ANNEXE IX-1 fournie par le candidat dans le dossier de l'épreuve E6).

L'engagement étudiant doit-il être en lien avec les compétences du référentiel envisagé ? De quelle manière ?

Non, l'engagement étudiant n'est pas forcément en lien avec les compétences du référentiel du BTS préparé.

| Catégories d'engagement | Exemples |
|--|---|
| engagement citoyen | pompier volontaire, militaire de réserve, autres missions de service public... |
| engagement associatif | bénévole (ex. entraîneur) dans une association sportive, arbitre, aide aux devoirs dans une association à caractère social, bénévole dans une association humanitaire... (mission officiellement établie et délimitée) |
| engagement professionnel exceptionnel | dans le cadre des stages, de l'alternance ou d'autres activités professionnelles : tutorat de stagiaires (CAP, bac pro...), engagement à caractère social... |

Quels sont les attendus précis de l'épreuve ?

Lors de l'oral, le jury attend du candidat qu'il soit capable de :

- *Présenter l'organisation, les activités qu'il a réalisées, comment il a été capable de s'engager dans un collectif, de s'adapter aux situations qu'il a rencontrées*
- *Expliquer les raisons de cet engagement en particulier (persévérance, capacité d'engagement)*
- *Expliquer les bénéfices obtenus grâce à cet engagement pour son développement professionnel dans le cadre de sa formation BTS CG et éventuellement dans la perspective de son projet professionnel futur.*

Le jury prend appui sur le tableau « évaluation des compétences » dans lequel sont évalués (TI, I, S, TS) les items retenus dans la grille d'aide à l'évaluation.

Exemple :

(Point 3 de la grille d'aide à l'évaluation : Réflexivité sur les acquis issus de cet engagement.)